
Le dispositif 16-18 ans : une chance de qualification pour les filles ?

Nicole Gadrey-Turpin*

Les filles de 16 à 18 ans, sorties comme leurs collègues masculins sans diplôme de l'appareil de formation, ont-elles une chance de se qualifier grâce aux mesures prises en 1982 ?

L'étude faite dans la région Nord-Pas-de-Calais montre que 34 % des garçons et seulement 12 % des filles ont accédé à un stage de qualification.

Premier constat, face à une demande de qualification insuffisante et stéréotypée de la part des filles, et à une offre de formation peu innovante, la tendance reste de privilégier l'accès à la qualification des garçons qui, eux, la demandent.

Autre constat, les représentations des garçons et des filles sur ce sujet varient considérablement. Les garçons cherchent à obtenir un métier, les filles souhaitent une embauche. Les garçons pensent que l'école n'a pas su les comprendre, mais les filles se sentent responsables de leur échec scolaire. Enfin, les filles intériorisent beaucoup le modèle maternel.

Un dispositif national pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis sans qualification ni diplôme de l'enseignement initial a été mis en place dans le courant de l'année 1982¹. Moment et lieu d'organisation de la transition entre formation initiale et marché du travail, ce projet vise à faciliter le passage de jeunes en difficultés dans le monde des adultes. Ces garçons et ces filles ont entre 16 et 18 ans, ils ont connu l'échec scolaire, ont rejeté l'école ou été rejetés par elle, et ont pour la première fois été confrontés au chômage. Dès le démarrage, les dispositions adoptées s'étaient fixées deux objectifs complémentaires : pallier les carences de la formation professionnelle initiale et lutter contre le chômage, améliorer l'insertion sociale des jeunes et éviter certaines formes de marginalisation, voire de délinquance. Ainsi, cette politique se présente comme une deuxième chance d'acquérir une qualification, mais aussi comme une instance d'orientation et de socialisation pour des jeunes marqués durablement par l'échec scolaire.

Pour comprendre et répondre aux demandes et aux situations diversifiées des jeunes, des permanences d'accueil, d'information et d'orientation et des missions locales ont été créées. Les missions locales ont une vocation plus large concernant l'emploi, le logement ou les activités culturelles des

jeunes. Les permanences, couramment désignées PAIO, et les missions locales pouvaient orienter les jeunes hors du dispositif (retour à l'école, apprentissage...) ou leur proposer trois types de stages.

— Les stages d'insertion sont destinés aux jeunes qui ne peuvent accéder directement à une formation qualifiante et ont besoin d'une remise à niveau scolaire. Leur durée actuelle est de cinq à six mois.

— Les stages d'orientation concernent les jeunes qui ont une formation scolaire minimum, mais qui n'ont pas de projet professionnel ni de demande de formation suffisamment précise ou réaliste; leur durée varie de quelques jours à quelques semaines; il s'agit, pour les jeunes, de se « faire une idée » sur le travail susceptible de les intéresser.

— Enfin, les stages de qualification préparent directement à une qualification professionnelle;

* Nicole Gadrey-Turpin travaille au Laboratoire de Sociologie du Travail, de l'Education et de l'Emploi appartenant au Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques, Laboratoire associé 345 du CNRS. Les thèmes abordés dans cet article ont été présentés au groupe « Etudes » de la mission « égalité professionnelle entre hommes et femmes ».

1. Cf. L'ordonnance du 26 mars 1982.

ceux qui y sont admis possèdent un bagage scolaire de base.

Durant les stages d'insertion et de qualification, alternent les périodes dans un organisme de formation et les périodes en entreprise. Ces dernières visent à mettre en contact les jeunes avec les réalités du monde du travail, à leur permettre d'affiner leurs choix professionnels et à les préparer à des métiers débouchant sur des emplois en rapport avec les situations économiques locales.

C'est cet ensemble — permanence d'accueil et stages — que l'on désigne ici sous le terme de « dispositif ». Assumant des fonctions diverses liées à la formation, à l'emploi, à l'orientation, ce système est un terrain particulièrement intéressant pour comprendre les modalités d'insertion professionnelle. Aussi, dès le démarrage des opérations, une mission nationale d'observation et d'évaluation a été constituée. Elle coordonne les travaux de quinze missions régionales, dont celle du Nord-Pas-de-Calais. En 1983, sept thèmes d'étude avaient été retenus² : analyse du public, trajectoires suivies par les jeunes, validation des acquis, caractéristiques des formateurs, analyses de l'alternance, rôle des collectivités locales et des acteurs fonctionnels, modalités de financement. Dans ce cadre, ont été recueillies des données qui permettent d'étudier finement les processus d'insertion sociale et professionnelle (encadré ci-contre).

Assurer l'égalité des chances entre filles et garçons

Parmi les directives ministérielles destinées à instituer le dispositif 16-18 ans, certaines ont d'emblée insisté sur la place du public féminin et la nécessité d'assurer l'égalité entre les filles et les garçons. Les textes précisent, par exemple, que « le nombre de jeunes filles admises en stage d'insertion doit tenir compte de leur proportion parmi les jeunes se trouvant dans cette situation », et aussi que « les actions de formation alternée de qualification doivent permettre de remédier à la non adaptation des choix professionnels des jeunes filles à la réalité du marché du travail et de favoriser la mixité des formations et des emplois ». A la suite de difficultés dans l'application de ces directives, une circulaire de 1983 rappelle les objectifs de diversification des formations et des emplois et incite la mission d'observation et d'évaluation à spécifier « les facteurs jouant contre l'égalité des chances entre filles et garçons et l'effet des mesures adoptées pour ouvrir aux premières de nouvelles voies de qualification ». Le Ministère des droits de la femme participe directement à la mise en place de ces directives par l'intermédiaire de ses conseillères techniques dans les missions locales, créées dans des zones où les problèmes d'insertion des jeunes sont particulièrement aigus. Ces incitations légales, jointes à une collaboration suivie avec la Délégation régionale des droits de la femme et les conseillères techniques, ont conduit l'équipe chargée

Les données utilisées

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, la mission d'observation et d'évaluation du dispositif 16-18 ans a rassemblé des chercheurs du Laboratoire de Sociologie du Travail, de l'Education et de l'Emploi de l'Université de Lille I. Elle a travaillé sur quatre thèmes, parmi les sept thèmes nationaux : les caractéristiques du public, les formateurs, les entreprises et l'alternance, le rôle des collectivités locales et des acteurs fonctionnels.

Deux types de données ont été utilisés pour l'étude du public.

— Un échantillon représentatif de 600 jeunes a été constitué à partir des fichiers de six permanences d'accueil, d'information et d'orientation ou missions locales de la région. Le traitement informatique des données recueillies dans ces fichiers a permis, malgré la relative pauvreté des informations disponibles concernant les caractéristiques sociales et scolaires des jeunes, de comparer systématiquement les itinéraires des garçons et des filles depuis leur sortie du système scolaire jusqu'au stage.

Toutefois, l'absence de procédures unifiées de recueil des données dans les différents lieux d'accueil et la multiplicité des itinéraires possibles ont rendu difficiles la tenue régulière des fichiers et leur traitement statistique.

— Une enquête par entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon d'environ 30 jeunes, interrogés à deux reprises après leur entrée dans le circuit, a permis une exploration approfondie des trajectoires scolaires, des représentations de l'avenir professionnel, des processus d'insertion, pour lesquels on ne disposait pas de données chiffrées.

Les résultats des travaux de la mission d'observation et d'évaluation dans la région Nord-Pas-de-Calais ont été publiés dans quatre rapports sortis en septembre 1984 :

— M. Clercin, E. Dubar, N. Gadrey, B. Godefroy et E. Verschave, *Le public touché et ses caractéristiques*;

— M. Feutrie et J. Hedoux, *Les formateurs du dispositif. Trajectoires et représentations*;

— L. Plancke, *les entreprises et l'alternance*;

— A. Faliu et G. Mlekuz, *Le rôle des collectivités locales et des acteurs fonctionnels du dispositif*.

2. Au départ, c'est-à-dire dès la mise en œuvre des mesures à la mi 1982, il avait été prévu de réaliser des travaux qualitatifs. Un an plus tard, en 1983, le Ministère chargé de la formation professionnelle demandait au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) de réaliser une étude quantitative sur le fonctionnement et les résultats de l'ensemble des stages.

d'étudier le public du dispositif dans le Nord-Pas-de-Calais à prêter une attention particulière aux différenciations entre garçons et filles.

Les mesures en direction des 16-18 ans offrent-elles aux filles les mêmes possibilités qu'aux garçons d'accéder à une formation qualifiante ? Sinon, comment expliquer les discriminations ? Les itinéraires et les spécialités de formation choisies, mais aussi l'ensemble des représentations de la qualification, du métier, de l'avenir professionnel restent très différents pour les garçons et les filles.

Un public défavorisé

Le public concerné dans la région Nord-Pas-de-Calais provient de milieux sociaux défavorisés où les difficultés se cumulent. Pour ne citer que quelques chiffres, 17 % des pères sont absents ou décédés; pour les mères, la proportion est de 7,6 %. Parmi les pères, 16 % sont retraités ou invalides, 5 % chômeurs. Un sur cinq de ces jeunes vit dans des familles monoparentales, soit quatre fois plus que la moyenne régionale. Pour 83 %, les pères en activité sont ouvriers; 18,5 % seulement des mères sont actives et ont un emploi. Ces jeunes sont issus en majorité de familles nombreuses : 70 % d'entre eux appartiennent à des familles comptant plus de trois enfants³.

Garçons et filles se présentent en nombre à peu près égal aux permanences d'accueil. Mais il est possible que ceci corresponde quelque peu à une sous-représentation des filles. Si on ne tient pas compte de l'apprentissage, les sorties du système scolaire sans diplôme concernent, dans le Nord-Pas-de-Calais, un nombre équivalent de filles et de garçons. En revanche, le taux de chômage des jeunes de 15 à 19 ans dans cette même région atteignait 42 % pour les garçons, 54 % pour les filles au recensement de 1982.

Peut-être sous-représentées au départ, les filles accèdent moins fréquemment que les garçons aux

stages de qualification. Pour expliquer ce phénomène, on a sélectionné quelques résultats afin d'analyser comment se cumulaient les discriminations à l'intérieur du système mis en place.

Des discriminations à tous les niveaux

Filles et garçons proviennent, dans des proportions différentes, des diverses filières de l'enseignement initial. D'autre part, les origines scolaires du public du dispositif ne sont pas exactement celles des sortants sans diplôme de l'enseignement initial ayant de 16 à 18 ans (tableau 1).

Une part non négligeable des jeunes qui cherchent à profiter de ce « repêchage » sortent des lycées d'enseignement professionnel où ils ont commencé un CAP ou un BEP : 28 % des filles et 40 % des garçons. Toutefois, les sorties en cours de CAP ou de BEP représentent une part encore plus importante des sorties du système scolaire sans diplôme entre 16 et 18 ans : 49 % des filles et 44 % des garçons. Ce sont ainsi les jeunes les plus proches d'une qualification validée qui sont sous-représentés dans ce système. En particulier, c'est le cas de ceux venant d'une classe de fin de CAP ou de BEP : 9 % des filles et 13 % des garçons dans le dispositif, contre respectivement 21 et 22 % dans les sorties. A l'inverse, les jeunes issus des filières de relégation sont sur-représentés. C'est surtout la situation de ceux issus d'une classe préprofessionnelle de niveau (CPPN) : 24 % des filles et 19 % des garçons dans le public des PAIO,

3. Les chiffres nationaux fournis par l'enquête réalisée par le CEREQ donnent des résultats très comparables. 68 % des jeunes appartiennent à des familles de plus de trois enfants, 16 % à des familles monoparentales. 15 % des pères sont absents ou décédés, 25 % au chômage ou inactifs. Le seul écart notable concerne l'activité des mères : 30 % des mères ont un emploi, selon l'enquête du CEREQ. Les chiffres cités ici proviennent de F. Amat, Itinéraire dans le dispositif de formation et situation à la sortie des stages, *Formation-Emploi*, janvier-mars 1985.

TABLEAU 1

Origines scolaires du public des permanences d'accueil, d'information et d'orientation

Origines scolaires	Public des PAIO		Sorties des 16-18 ans sans diplôme (Estimation juin 1983) (Nord-Pas-de-Calais)	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
4 ^e - 3 ^e de collège...	15,6	5,4	10,9	11,3
Sections d'Education Spécialisée...	16,3	16,7	13,0	13,0
Classes préprofessionnelles de niveau...	23,6	18,9	6,9	5,8
Classes de préparation à l'apprentissage...	11,2	14,5	4,5	6,7
Début CAP ou BEP...	19,6	26,8	27,8	22,7
Fin CAP ou BEP...	8,7	12,9	20,8	21,6
Autres...	5,0	4,8	16,1	18,9
Total...	100	100	100	100
Effectifs concernés...	277	318		

En %

contre respectivement 7 et 6 % dans les sorties (tableau 1).

Dans ces conditions, on peut s'interroger sur la sur-représentation des filles issues de 4^e et 3^e de collège dans ce système de rattrapage et, simultanément, sur la sous-représentation des garçons. Cette filière de formation fonctionnerait-elle, pour certaines filles, comme l'une des formes de relégation possibles ? A défaut de les orienter vers une filière professionnelle, on les laisserait poursuivre un cycle qui ne débouchera sur rien.

La première demande

L'information sur les mesures mises en place a emprunté des canaux divers (presse, télévision, ANPE, parents, etc.). Les jeunes savent généralement, avant même le premier accueil dans une permanence, que sont surtout offertes des possibilités de formation complémentaire. Cependant, dans plus d'un tiers des cas, leurs interrogations portent sur une demande d'emploi, ou des renseignements susceptibles de leur permettre de quitter le système scolaire. Cette première demande est significativement différente pour les filles et pour les garçons (tableau 2).

TABLEAU 2
Première demande des jeunes

Première demande en ...	En %	
	Filles	Garçons
Formation...	59	74
Emploi...	32	19
Autres...	9	7
Total...	100	100
Effectifs concernés...	277	318

Les garçons recherchent plus souvent une formation complémentaire que les filles. Ils ont plus fréquemment commencé une formation professionnelle et beaucoup souhaiteraient la poursuivre. Plus généralement, c'est l'ensemble des attitudes vis-à-vis de la qualification et de l'emploi qui présentent des caractéristiques distinctes chez les garçons et les filles. Si la plupart des jeunes vivent une contradiction entre une demande d'accès immédiat à l'emploi et la prise de conscience de la nécessité d'une formation qualifiante, les filles, plus encore que les garçons, sont disposées à occuper n'importe quel emploi : soit elles ont perdu tout espoir de qualification, soit elles remettent le problème à plus tard. L'analyse des entretiens menés auprès des jeunes confirme pleinement ces résultats.

La réponse à la première demande formulée par le jeune se traduit, selon des procédures variables, par une proposition faite par l'équipe chargée de l'accueil. Le processus d'orientation apparaît

comme la résultante complexe de la prise en compte de nombreux facteurs dont la première demande du jeune, son origine scolaire et sociale, mais aussi et surtout des types de formation régionale et locale. L'appareil de formation est mal adapté aux capacités locales du marché du travail, en particulier il offre peu de possibilités de qualification pour les filles (schéma). Ainsi, 56 % des stages concernent des spécialités traditionnellement masculines dans lesquelles les perspectives d'accès à l'emploi pour les filles sont très limitées; en revanche, 43 % des spécialités offertes en stages sont traditionnellement féminines. Les possibilités d'accès à des formations innovantes où la mixité pourrait être plus aisément développée, telle que l'informatique, sont très limitées.

Qui va en stage de qualification ?

L'orientation, mécanisme dans lequel demande de formation et offre de formation professionnelle interagissent étroitement, se fait ainsi de façon inégalitaire. Pour un même niveau scolaire, l'orientation proposée aux filles est moins favorable du point de vue de la qualification que celles des garçons (tableau 3).

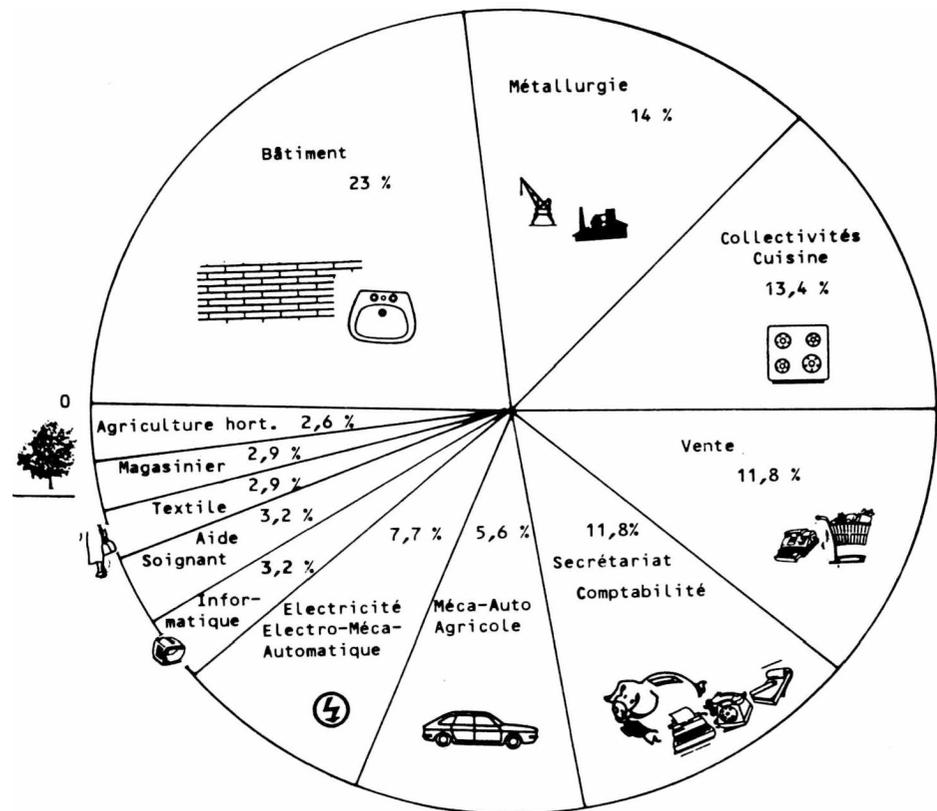
TABLEAU 3
Orientation vers les stages de qualification

Origines scolaires	En %	
	Filles	Garçons
4 ^e - 3 ^e de CES...	27,9	41,2
SES...	6,7	17,0
CPPN...	—	23,3
CPA...	16,1	14,3
Début CAP-BEP...	11,5	38,8
Fin CAP-BEP...	8,0	39,0

Les carences de la formation professionnelle offerte aux filles ne peuvent, seules, expliquer les discriminations qu'elles subissent. En effet, 41 % des garçons et seulement 28 % des filles venant d'une classe de 4^e-3^e de collège, sont orientés vers un stage de qualification, alors que ni les uns, ni les autres n'ont suivi un début de formation professionnelle. Face à une demande de qualification insuffisante et stéréotypée de la part des filles et à une offre de formation peu innovante, la tendance reste de privilégier l'accès à la qualification des garçons qui, eux, la demandent.

Trois quarts des jeunes ayant sollicité la permanence d'accueil ont effectivement trouvé une place dans un stage à la date de l'enquête. Toutefois, les modalités du placement en stage sont plus favorables pour les garçons que pour les filles, même lorsque le choix du stage est similaire. C'est ainsi que 71 % des garçons orientés vers un stage de qualification ont été effectivement placés dans un stage de qualification, seulement 39 % des filles

Spécialités de stage de qualification agréées en 1983-1984 dans le Nord-Pas-de-Calais



sont dans ce cas. A tous les niveaux, au moment de l'orientation comme du placement en stage, la qualification des garçons est privilégiée.

La mise en évidence des différences en matière de formation professionnelle initiale ne suffit pas à expliquer cette situation. A niveau scolaire égal, jouent d'autres discriminations, qui prennent appui sur la dévalorisation et l'inadaptation des spécialités de formation acquises par les filles. On constate, par exemple, que le taux de placement en stage de qualification dépend fortement de la spécialité demandée par le jeune. C'est ainsi que 49 % des jeunes demandant une formation en électricité ont trouvé une place dans un stage de qualification, ce qui n'est le cas que de 15 % de ceux demandant une formation commerciale. Or, 80 % des demandes de formation des filles concernent les spécialités traditionnellement féminines : habillement, secrétariat, commerce, secteur paramédical, services aux collectivités, soins personnels.

La mise en place d'itinéraires de formation favorise-t-elle l'émergence de nouveaux choix professionnels permettant aux filles d'accéder plus facilement à la qualification ? Le passage par un stage d'insertion ou d'orientation offre-t-il aux filles et aux garçons des chances égales d'entrer

dans un stage de qualification ? Les délais qui séparent le démarrage de cette politique de la date de l'enquête sont insuffisants pour étudier de façon approfondie les itinéraires de formation à l'intérieur du dispositif. On constate toutefois, à la date de l'enquête, que 12,5 % des filles et 23 % des garçons issus d'un stage d'insertion étaient entrés en stage de qualification, et que 15 % des filles et 33 % des garçons issus d'un stage d'orientation étaient entrés dans un stage de qualification.

Finalement, à la date de l'enquête, 34 % des garçons et 12 % des filles ont accédé à un stage de qualification, qu'il s'agisse d'un accès direct ou d'un accès après un stage d'insertion ou d'orientation. De fait, ces données invitent à une première réflexion : la simple ventilation par sexe des données concernant les différentes étapes de la trajectoire scolaire et professionnelle ne saurait suffire pour expliquer de telles discriminations.

Plus ou moins affinées, les méthodes statistiques laissent toutefois dans l'ombre des aspects fondamentaux des processus de discrimination que l'analyse qualitative, menée à partir du traitement des entretiens semi-directifs, révèle. L'efficacité et la permanence de ces mécanismes ne se comprennent bien que si les interrogations portent également

sur les différents aspects de la socialisation des garçons et des filles, sur le vécu de la scolarité, sur les représentations de l'avenir.

L'analyse des entretiens souligne des différences marquées concernant l'orientation et la scolarité des garçons et des filles.

Le jeu des normes

Pour le public du dispositif, le cloisonnement entre filières traditionnellement masculines et féminines (principalement bâtiment, mécanique, électricité pour les garçons, couture, cuisine, employées de collectivité pour les filles) est la norme. En même temps, au moment de l'entrée au lycée d'enseignement professionnel, les souhaits d'orientation des garçons apparaissent davantage liés à leurs goûts personnels et à leurs perspectives d'avenir professionnel que ceux des filles. Les échecs et les abandons en cours de cycle de CAP ou de BEP sont souvent dus, selon les garçons, à des orientations forcées vers des spécialités qu'ils n'avaient pas demandées, selon les filles, à la déception face à l'apprentissage d'un métier vers lequel elles ont été orientées sans réflexion suffisante. Entre l'image qu'elles ont de la couturière ou de la cuisinière sur la base de leurs expériences liées au travail domestique au sein de la famille et l'apprentissage du métier, il se creuse progressivement un fossé considérable.

« Avant d'entrer au lycée d'enseignement professionnel, j'aimais bien la couture, mais là, on devait travailler toute la journée sur des grosses machines. Deux heures, ça va, mais après... Je ne pouvais pas continuer ».

« Je pensais que c'était autre chose, la couture en LEP, et puis j'ai été déçue ».

Echappant aux schémas traditionnels, un petit nombre de filles sont entrées au lycée d'enseignement professionnel dans une spécialité traditionnellement masculine. L'absence de réelle mixité, les difficultés à se faire accepter par les professeurs, par la direction du lycée entraînent rapidement l'abandon.

« A la fin de la troisième, j'ai commencé un BEP et ça n'a pas marché. J'aimais bien l'électricité, ça m'intéressait. Dans l'établissement, il n'y avait pas beaucoup de filles, quatre en tout, deux dans ma section. Les profs, ils ont du mal à accepter les filles de toute façon. Ils disaient qu'on aurait dû préférer autre chose comme métier, donc ils faisaient rien pour nous aider, quoi... Au bout de quelques mois, les quatre filles, elles étaient toutes parties ».

C'est également au niveau des rapports avec les professeurs et du vécu de l'échec scolaire qu'apparaissent des différences entre les sexes. Les garçons sont généralement plus satisfaits que les filles de leurs résultats scolaires et attribuent l'échec ou la relégation dans des filières qu'ils n'ont pas

choisies à des problèmes disciplinaires dans une école qu'ils jugent sévèrement, où les professeurs ne savent pas les comprendre. Au contraire, les filles intériorisent généralement l'échec scolaire et subissent pleinement les méfaits d'une orientation négative en termes de « tu n'es pas capable de... ». Si leurs rapports avec les professeurs sont souvent moins conflictuels que ceux des garçons, le sentiment d'abandon est plus intense.

« J'ai été déçue, il y avait des professeurs qui faisaient des différences entre élèves.

« A l'école, mon professeur de maths ne m'aimait pas, j'étais toujours laissée de côté. Je voulais m'occuper d'enfants, mais on me disait toujours : tu es trop nulle, tu pourras jamais faire ce métier, tu as un niveau trop bas ».

« En section d'éducation spécialisée (SES), je pensais qu'on était inférieur aux autres, je ne me sentais pas à la mesure des autres. Il y avait toujours des moqueries dans la classe, après ça m'a dégoûtée aussi... Je n'ai pas la grosse tête, moi ».

Le métier ou l'embauche

Face à une deuxième chance de qualification, les garçons manifestent généralement une attitude plus active que les filles. Alors que, chez les filles, le sentiment d'échec et de dévalorisation des capacités limite l'aspiration à la qualification, chez les garçons, la volonté d'obtenir une qualification reconnue s'appuie sur la prise de conscience de capacités que le système scolaire n'a pas su valider. Des formes de socialisation diversifiées dès la petite enfance dans la famille, à l'école induisent ainsi un rapport différent à la scolarité, au diplôme et une vision différente de l'avenir.

« Pour moi, l'important, c'est d'avoir du travail... Quand on n'a pas de travail, on n'a pas d'argent, on n'a rien » (fille).

« J'aimerais bien être embauché, mais pas toujours rester OS, j'espère remonter, je ferai tout pour remonter, faire des cours du soir et tout ça, mais je ne resterai pas OS » (garçon).

Quand elles envisagent l'avenir professionnel, les filles s'expriment moins souvent que les garçons en termes de préférences ou de choix. Seuls les souhaits réalisables, reflétant parfaitement les cloisonnements du marché du travail, sont exprimés spontanément. Quand exceptionnellement elles laissent leurs goûts et leurs rêves émerger au détour d'une phrase, on est parfois très loin des métiers traditionnellement féminins. La préoccupation lancinante est la recherche d'un emploi, qui au mieux leur permettra d'utiliser quelques acquis scolaires. L'accès à la qualification et l'apprentissage d'un métier sont subordonnés à cette priorité.

« Après le stage, je chercherai du travail, soit du ménage, ou soit n'importe quoi ».

« La cuisine ou la mécanique, n'importe quoi, de toute façon, j'aime bien les deux, le plus important pour moi, c'est de trouver du travail le plus vite possible ».

Les filles sont moins nombreuses que les garçons à élaborer des projets professionnels à long terme. Les garçons évoquent l'après-service militaire, les filles se taisent sur l'après-mariage. Ces deux futurs ont un sens très différent. Si le temps du service militaire apparaît comme un temps suspendu qui n'exclut pas et peut même favoriser l'acquisition d'une qualification, le temps du mariage limite l'avenir professionnel des filles, même lorsqu'elles ont tendance à reculer ou à refuser le mariage en tant qu'institution.

C'est donc d'une façon différente que filles et garçons envisagent leur avenir professionnel et parlent de leur futur emploi. Les filles s'expriment rarement en termes de métier ou de qualification. Elles disent qu'elles souhaitent « s'occuper d'enfants », « travailler dans la collectivité », « travailler dans une usine », « faire la cuisine », « travailler dans un grand magasin ». Très souvent, les emplois qu'elles évoquent ne semblent même pas avoir un nom. La seule perspective qui leur semble ouverte, c'est d'exercer, hors du foyer familial, une activité rémunérée qui ne nécessite pas de formation préalable, ou qui soit en rapport étroit avec les capacités acquises dans la sphère domestique. Avoir une activité professionnelle, c'est faire, hors du foyer, les tâches domestiques, ou à l'usine ou dans le commerce, des tâches répétitives. De promotion ou de qualification, il n'est question que quand elles parlent des métiers qui leur sont inaccessibles. Alors, il ne s'agit plus de faire, mais d'être.

« J'aurais voulu être puéricultrice, mais pour ça, il faut poursuivre des études, passer le bac et tout ça... Alors, je ne pouvais pas, je ne suis pas assez forte ».

« J'aimerais être quelqu'un, quoi... J'aurais bien aimé être infirmière ».

Elles disent : *faire* des ménages, mais *être* infirmière. S'agit-il seulement d'une nuance de langage ? N'est-ce pas l'expression condensée d'un rapport à l'emploi et à la qualification ?

Des ambitions différentes

Dans leurs démarches de recherche d'emploi, elles sont beaucoup moins proches que les garçons des réseaux traditionnels d'embauche, où les relations familiales jouent un rôle souvent prépondérant. Rappelons que leur mère n'exerce que très rarement une activité salariée. En dehors de l'inscription à l'Agence Nationale pour l'emploi et des petites annonces, qui peuvent-elles contacter ? L'entreprise industrielle leur apparaît souvent comme un monde fermé aux femmes où elles ne pourront trouver aucune insertion professionnelle durable.

« J'ai fait un stage : électricité, plomberie, menuiserie, peinture, normalement je devais faire six mois : trois mois de formation et trois mois en entreprise, mais j'ai fait que trois mois, après j'ai pas voulu aller en entreprise, j'aimais pas parce que c'était rien qu'avec des hommes ».

Ces quelques constats invitent à se réinterroger sur des notions couramment utilisées comme celles de demande de formation, de choix professionnel. Quand, dans les PAIO, des filles demandent à faire un stage de cuisine, expriment-elles un choix raisonné, qui tienne compte à la fois de leurs possibilités réelles d'acquiescer une qualification et des opportunités d'emploi sur le marché du travail ? N'intériorisent-elles pas plutôt le résultat d'un ensemble de contraintes familiales et scolaires qui les empêchent de construire des projets différents, plus ambitieux ou seulement plus réalistes ?

L'analyse des représentations de l'avenir révèle la persistance de ces contraintes liées à la prégnance des modèles traditionnels de répartition des rôles et des métiers entre les sexes, mais aussi des changements importants qui affectent les mentalités. Beaucoup des filles que nous avons interrogées expriment ainsi des opinions contradictoires, traduisant la tension entre deux systèmes de représentations qui coexistent difficilement.

Des opinions contradictoires

Alors même que les filles sont prêtes à occuper n'importe quel emploi sur le marché du travail et n'expriment généralement que des demandes de formation stéréotypées, elles pensent, aussi souvent que les garçons, que les choix professionnels devraient s'effectuer en fonction des goûts, indépendamment des stéréotypes sociaux.

Au niveau des principes, elles sont favorables à la mixité des emplois et des professions. C'est ainsi que beaucoup disent « tous les métiers, un garçon et une fille peuvent les faire ». Mais, immédiatement, des restrictions viennent limiter la portée de cette déclaration. Elles disent, par exemple, que même si la mécanique est un métier qui peut être exercé par une femme, elles-mêmes n'ont pas envie d'un travail salissant, ou encore elles évoquent les difficultés insurmontables de l'embauche pour les filles dans les secteurs traditionnellement masculins.

« Les femmes ont le droit de travailler comme les hommes, elles arrivent à faire les métiers des hommes... Moi, je travaillerai dans la collectivité, je suis butée là-dessus, moi. La maçonnerie, la menuiserie, ça ne me plairait pas... Je paniquerais beaucoup de travailler sur une grosse machine ».

« Le travail des femmes est plus facile que celui des hommes, c'est normal. Enfin, on dit normal, mais une femme est capable de faire le travail d'un homme aussi, mais les hommes nous croient pas capables. Enfin, il y aura toujours des différences comme ça ».

« Pour la mécanique auto, une fille est aussi capable qu'un garçon... Mais pour l'embauche, c'est sûr, ils préfèrent toujours un garçon, et puis ça fait drôle quand même, une fille dans la mécanique ».

« Les garçons et les filles, on ne fait pas tous les mêmes métiers, la mécanique, par exemple, moi je n'aime pas, c'est un métier de garçon... Mais on pourrait tous choisir la même chose, le problème, c'est au moment de l'embauche, c'est dur d'être embauché, surtout pour les filles ».

Le modèle maternel

Les filles expriment généralement des opinions critiques sur l'institution du mariage et déclarent qu'il est indispensable pour elles d'assurer leur indépendance financière, mais une majorité d'entre elles pense qu'il n'est pas souhaitable pour une femme d'exercer une activité professionnelle quand elle est mariée avec des enfants en bas âge. Elles sont favorables, au niveau des principes, à une répartition plus égalitaire des tâches domestiques à l'intérieur du couple, mais beaucoup pensent que les femmes sont naturellement plus aptes à l'éducation des enfants.

« Travailler, pour une femme, c'est très important. Faut même qu'elle travaille comme un homme... Je me marierai à 30, 40 ou 50 ans, mais je vais me marier un jour. Si j'ai un mari qui gagne bien sa vie, je resterai avec mes gosses et quand ils grandiront, je reprendrai le travail ».

« A la maison, ça doit être chacun son tour quand même. Sinon, ça serait pas juste. La femme, elle a toujours le boulot à la maison, le gosse à surveiller et l'homme, il se repose... Un homme, il aura pas la même façon de faire avec un enfant, il va s'énerver dessus, une femme, elle est plus maternelle ».

Tous ces exemples illustrent les contradictions que vivent quotidiennement les filles originaires des milieux sociaux défavorisés qui n'ont pas acquis une formation professionnelle initiale reconnue. Elles sont favorables aux changements dans l'orientation et la formation des filles, mais leur comportement ne peut guère évoluer en l'absence de modèles de référence novateurs dans leur entourage. C'est la mère qui reste, dans la plupart des cas, le personnage féminin adulte qui joue le rôle essentiel. Or, le plus souvent, celle-ci possède une formation réduite, pas de qualification et aucune activité salariée.

« Ma mère, elle a jamais été à l'école. Elle a commencé à travailler très jeune et maintenant, elle est femme de ménage. Alors pour elle, elle voit que ça, soit que je sois à l'usine, soit femme de ménage. En plus, elle est vieux jeu ».

Les modèles traditionnels restent donc prégnants dans beaucoup de familles. Cependant, le rapport des filles à la formation et à l'emploi

change. Leur volonté d'insertion immédiate sur le marché du travail ne traduit pas seulement les difficultés d'accès à la qualification, elle est aussi l'indice d'une aspiration à une plus grande autonomie dans la famille, à l'indépendance financière.

Quelles perspectives ?

L'exploration des trajectoires socio-scolaires met à jour des différences régulièrement organisées entre garçons et filles, où les variables dites « objectives » (telles que les niveaux scolaires et les qualifications des membres de la famille d'origine) sont mises en relation avec les variables dites « subjectives » (telles que le rapport à la famille, à l'école, à la qualification), pour saisir, dans l'ensemble des pratiques et des représentations, comment se maintiennent et se transforment les discriminations entre les sexes.

Dans la recherche, on mesure l'ampleur du travail à accomplir quand on compare, en sociologie de l'éducation, le traitement des deux variables, sexe et origine sociale. L'étude des liaisons entre origine sociale et niveau scolaire, entre origine sociale et position sociale, est au centre des démonstrations empiriques qui sous-tendent les théories de la reproduction ou de l'inégalité des chances. Rien de tel en ce qui concerne le sexe qui est traité comme une simple variable descriptive, alors que toutes les études actuelles confirment l'importance persistante d'inégalités entre hommes et femmes devant l'orientation, la formation, l'emploi. Les acquis des recherches actuelles concernant les articulations entre structures familiales et système productif⁴ ouvrent des perspectives nouvelles.

Au niveau des pratiques sociales, l'ensemble PAIO et stages pour les 16-18 ans apparaît comme un des lieux d'émergence d'interrogations et d'expérimentations nouvelles. Les réflexions et les propositions concernant la mixité dans l'accès, le contenu, la pédagogie des stages, les contacts avec l'entreprise se multiplient et touchent plus largement les différents intervenants. Comment réduire les tendances à la reproduction des stéréotypes ? Comment s'appuyer efficacement sur les aspirations au changement des filles ? C'est à tous les niveaux qu'il convient de limiter les discriminations, au moment de l'accueil, de l'orientation, de la formation, de l'alternance. La mise en place d'actions d'incitation à la diversification des choix professionnels est d'autant plus efficace qu'elles s'accompagnent d'un suivi attentif et personnalisé pour lutter contre la marginalisation et l'échec. L'accueil, l'orientation, la formation pré-professionnelle sont des moments qui devraient permettre aux filles de prendre conscience de leurs acquis, de leurs lacunes, de leurs contradictions, de se construire progressivement une identité sociale.

4. Voir en particulier l'ouvrage collectif *Le sexe du travail*, Presses universitaires de Grenoble, 1984.